

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE STE BAZEILLE

Numéro SIRET : 21470233400019

POSTE COMPTABLE : MARMANDE MUNICIPALE

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET COMMUNE DE STE BAZEILLE

ANNEE 2022

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td>4</td><td>7</td><td>2</td><td>3</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>3</td> </tr> </table> COMMUNE DE STE BAZEILLE BP 2022	4	7	2	3	8	2	3	3	BUDGET PRIMITIF
4	7	2	3	8	2	3	3		

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 288
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	26
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération Commune Val de Garonne	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 777 188,00	2 783 044,00	846,42	882,54

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	445,93	708,00
2	Produits des impositions directes/population	0,30	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	264,56	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	9,12	283,00
5	Encours de dette/population	490,91	698,00
6	DGF/population	80,65	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,2553	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,8526	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,0300	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,8555	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 866 148,00	2 507 048,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		359 100,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	2 866 148,00	2 866 148,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 198 583,00	1 536 872,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	493 480,00	299 992,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	144 801,00	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 836 864,00	1 836 864,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	4 703 012,00	4 703 012,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	684 952,00		763 166,00	763 166,00	763 166,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 064 240,00		1 113 100,00	1 113 100,00	1 113 100,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	286 818,00		301 888,00	301 888,00	301 888,00
Total des dépenses de gestion courante		2 037 010,00	0,00	2 179 154,00	2 179 154,00	2 179 154,00
66	Charges financières	42 351,00		38 663,00	38 663,00	38 663,00
67	Charges exceptionnelles	32 150,00		13 150,00	13 150,00	13 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	77 277,00		170 019,00	170 019,00	170 019,00
Total des dépenses réelles de fonct.		2 188 788,00	0,00	2 400 986,00	2 400 986,00	2 400 986,00
023	Virement à la section d'investissement (502 667,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	20 100,00		15 162,00	15 162,00	15 162,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		522 767,00	0,00	465 162,00	465 162,00	465 162,00
TOTAL		2 711 555,00	0,00	2 866 148,00	2 866 148,00	2 866 148,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 148,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 100,00		13 080,00	13 080,00	13 080,00
70	Produits des services, domaine et vent	200 890,00		213 840,00	213 840,00	213 840,00
73	Impôts et taxes	1 637 979,00		1 743 592,00	1 743 592,00	1 743 592,00
74	Dotations, subventions et participations	436 708,00		387 486,00	387 486,00	387 486,00
75	Autres produits de gestion courante	16 800,00		31 800,00	31 800,00	31 800,00
Total des recettes de gestion courante		2 310 477,00	0,00	2 389 798,00	2 389 798,00	2 389 798,00
76	Produits financiers	10,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00		87 240,00	87 240,00	87 240,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 313 987,00	0,00	2 477 048,00	2 477 048,00	2 477 048,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		2 343 987,00	0,00	2 507 048,00	2 507 048,00	2 507 048,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	359 100,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 148,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	435 162,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	13 450,00	2 300,00	48 100,00	48 100,00	50 400,00
204	Subventions d'équipement versées	170 600,00	96 600,00	46 400,00	46 400,00	143 000,00
21	Immobilisations corporelles	264 000,00	60 000,00	369 585,00	369 585,00	429 585,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	954 000,00	334 580,00	500 500,00	500 500,00	835 080,00
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		1 402 050,00	493 480,00	964 585,00	964 585,00	1 458 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 000,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	179 757,00		145 348,00	145 348,00	145 348,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues			46 150,00	46 150,00	46 150,00
Total des dépenses financières		191 757,00	0,00	203 998,00	203 998,00	203 998,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		1 593 807,00	493 480,00	1 168 583,00	1 168 583,00	1 662 063,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 500,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		31 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		1 625 307,00	493 480,00	1 198 583,00	1 198 583,00	1 692 063,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	144 801,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 836 864,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2021	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	525 892,00	299 992,00	295 921,00	295 921,00	595 913,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	400 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		925 892,00	299 992,00	495 921,00	495 921,00	795 913,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	92 148,00		237 500,00	237 500,00	237 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 674,00		338 289,00	338 289,00	338 289,00
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	83 000,00				
Total des recettes financières		500 822,00	0,00	575 789,00	575 789,00	575 789,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 426 714,00	299 992,00	1 071 710,00	1 071 710,00	1 371 702,00
021	Virement de la section de fonctionnement	502 667,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	20 100,00		15 162,00	15 162,00	15 162,00
041	Opérations patrimoniales	1 500,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		524 267,00	0,00	465 162,00	465 162,00	465 162,00
TOTAL		1 950 981,00	299 992,00	1 536 872,00	1 536 872,00	1 836 864,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 836 864,00

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	435 162,00
--	---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	763 166,00		763 166,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 113 100,00		1 113 100,00
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	301 888,00		301 888,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	38 663,00		38 663,00
67	Charges exceptionnelles	13 150,00		13 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		15 162,00	15 162,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	170 019,00		170 019,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		450 000,00	450 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		2 400 986,00	465 162,00	2 866 148,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 148,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00		12 500,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	145 348,00		145 348,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 400,00		50 400,00
204	Subventions d'équipement versées	143 000,00		143 000,00
21	Immobilisations corporelles	429 585,00	30 000,00	459 585,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	835 080,00		835 080,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	46 150,00		46 150,00
Dépenses d'investissement - Total		1 662 063,00	30 000,00	1 692 063,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	144 801,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 836 864,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	 FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 080,00		13 080,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	213 840,00		213 840,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	1 743 592,00		1 743 592,00
74	Dotations, subventions et participations	387 486,00		387 486,00
75	Autres produits de gestion courante	31 800,00		31 800,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	87 240,00		87 240,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		2 477 048,00	30 000,00	2 507 048,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	359 100,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 148,00
--	---------------------

	 INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	237 500,00		237 500,00
13	Subventions d'investissement reçues	595 913,00		595 913,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	200 000,00		200 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		15 162,00	15 162,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		450 000,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 033 413,00	465 162,00	1 498 575,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	338 289,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 836 864,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	684 952,00	763 166,00	763 166,00
60611	Eau et assainissement	22 000,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	90 000,00	120 000,00	120 000,00
60622	Carburants	15 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentations	93 000,00	100 000,00	100 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	1 200,00	1 100,00	1 100,00
6067	Fournitures scolaires	9 232,00	8 656,00	8 656,00
6068	Autres matières et fournitures	69 000,00	71 000,00	71 000,00
611	Contrats de prestations de services	106 000,00	115 000,00	115 000,00
6135	Locations mobilières	10 900,00	13 000,00	13 000,00
61521	Terrains	6 000,00	4 000,00	4 000,00
615221	Bâtiments publics	21 000,00	22 000,00	22 000,00
615231	Voiries	8 000,00	8 000,00	8 000,00
615232	Réseaux	3 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Matériel roulant	12 000,00	16 000,00	16 000,00
61558	Autres biens mobiliers	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6161	Multirisques	41 000,00	45 000,00	45 000,00
617	Etudes et recherches		5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	650,00	600,00	600,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers		1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00		
6226	Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6228	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6237	Publications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 900,00	4 900,00	4 900,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 400,00	1 400,00	1 400,00
62876	Au GFP de rattachement	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	26 570,00	26 310,00	26 310,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	17 000,00	17 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 064 240,00	1 113 100,00	1 113 100,00
6218	Autres personnel extérieur	1 300,00	3 000,00	3 000,00
6331	Versement mobilité	3 000,00	4 800,00	4 800,00
6332	Cotisations versées au FNAL	630,00	3 350,00	3 350,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	15 250,00	16 500,00	16 500,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 850,00	2 000,00	2 000,00
6411	Personnel titulaire	705 000,00	730 000,00	730 000,00
6413	Personnel non titulaire	13 100,00		
64168	Autres emplois d'insertion		15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	95 300,00	98 000,00	98 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote précédent
6453	Cotisations aux caisses de retraite	188 000,00	198 000,00	198 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	210,00	700,00	700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 300,00	27 200,00	27 200,00
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 600,00	800,00	800,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	2 350,00	2 500,00	2 500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 400,00	6 300,00	6 300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	400,00	400,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 550,00	1 550,00	1 550,00
6488	Autres charges	3 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	286 818,00	301 888,00	301 888,00
6518	Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6531	Indemnités	67 000,00	68 500,00	68 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	8 000,00	6 200,00	6 200,00
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6553	Service d'incendie	103 870,00	106 000,00	106 000,00
65548	Autres contributions	60 000,00	75 000,00	75 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 315,00	5 150,00	5 150,00
657358	Autres groupements		110,00	110,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	31 833,00	29 128,00	29 128,00
65888	Autres	300,00	300,00	300,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 037 010,00	2 179 154,00	2 179 154,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	42 351,00	38 663,00	38 663,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 351,00	38 663,00	38 663,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 150,00	13 150,00	13 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	150,00	150,00	150,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	22 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	77 277,00	170 019,00	170 019,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 188 788,00	2 400 986,00	2 400 986,00
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	502 667,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	20 100,00	15 162,00	15 162,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	20 100,00	15 162,00	15 162,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		522 767,00	465 162,00	465 162,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		522 767,00	465 162,00	465 162,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 711 555,00	2 866 148,00	2 866 148,00
= DEPENSES REELLES + D'ORDRE				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 866 148,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	18 100,00	13 080,00	13 080,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	18 100,00	13 080,00	13 080,00
70	Produits des services, domaine et vente	200 890,00	213 840,00	213 840,00
70312	Redevances funéraires	40,00	40,00	40,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	13 500,00	14 500,00	14 500,00
7065	Droits ports&navigation(autres que station.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7066	Redevances&droits des services à caract	10 500,00	10 000,00	10 000,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	67 000,00	62 000,00	62 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	100,00	100,00
70841	Aux budgets annexes, régies munic.,CCAS,	25 500,00	25 500,00	25 500,00
70846	au GFP de rattachement	8 900,00	8 000,00	8 000,00
70876	par le GFP de rattachement	45 000,00	56 100,00	56 100,00
70878	par d'autres redevables	100,00	100,00	100,00
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	28 250,00	35 500,00	35 500,00
73	Impôts et taxes	1 637 979,00	1 743 592,00	1 743 592,00
73111	Impôts directs locaux	1 345 171,00	1 446 984,00	1 446 984,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 100,00	2 000,00	2 000,00
73211	Attribution de compensation	203 408,00	188 408,00	188 408,00
73218	Autres fiscalités reversées entre collectivit		15 000,00	15 000,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	47 400,00	50 000,00	50 000,00
7336	Droits de place	900,00	1 200,00	1 200,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations, subventions et participations	436 708,00	387 486,00	387 486,00
7411	Dotation forfaitaire	267 110,00	265 207,00	265 207,00
74121	Dotation de solidarité rurale	49 991,00	49 991,00	49 991,00
74127	Dotation nationale de péréquation	19 967,00	19 967,00	19 967,00
744	FCTVA	3 700,00	2 500,00	2 500,00
74718	Autres	140,00	140,00	140,00
74751	GFP de rattachement		2 500,00	2 500,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	50 493,00		
7478	Autres organismes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	70,00	70,00	70,00
74832	Attribution du fonds départ. péréquation tax		1 200,00	1 200,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	24 637,00	24 611,00	24 611,00
7488	Autres attributions et participations	600,00	1 300,00	1 300,00
75	Autres produits de gestion courante	16 800,00	31 800,00	31 800,00
752	Revenus des immeubles	16 000,00	31 000,00	31 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	800,00	800,00	800,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 310 477,00	2 389 798,00	2 389 798,00
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
761	Produits de participations	10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels (c)	3 500,00	87 240,00	87 240,00
7788	Produits exceptionnels divers	3 500,00	87 240,00	87 240,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 313 987,00	2 477 048,00	2 477 048,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	30 000,00	30 000,00	30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 343 987,00	2 507 048,00	2 507 048,00
--	--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	359 100,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 866 148,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	13 450,00	48 100,00	48 100,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	5 850,00	9 700,00	9 700,00
2031	Frais d'études	7 600,00	36 000,00	36 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles		2 400,00	2 400,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	170 600,00	46 400,00	46 400,00
2041512	Bâtiments et installations	132 600,00	36 400,00	36 400,00
204172	Bâtiments et installations	38 000,00		
20422	Bâtiments et installations		10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	264 000,00	369 585,00	369 585,00
2111	Terrains nus	100 000,00	70 000,00	70 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	162 000,00	162 000,00
2152	Installations de voirie		18 240,00	18 240,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	30 000,00		
2182	Matériel de transport	55 000,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 000,00	59 345,00	59 345,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	954 000,00	500 500,00	500 500,00
2313	Constructions	367 800,00	400 900,00	400 900,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	586 200,00	99 600,00	99 600,00
Total des dépenses d'équipement		1 402 050,00	964 585,00	964 585,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	12 000,00	12 500,00	12 500,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	12 500,00	12 500,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	179 757,00	145 348,00	145 348,00
1641	Emprunts en euros	179 757,00	145 348,00	145 348,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues		46 150,00	46 150,00
Total des dépenses financières		191 757,00	203 998,00	203 998,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 593 807,00	1 168 583,00	1 168 583,00
040	Opération d'ordre transfert entre section	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Charges transférées	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales	1 500,00		
2313	Constructions	1 500,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		31 500,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 625 307,00	1 198 583,00	1 198 583,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	493 480,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	144 801,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 836 864,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	525 892,00	295 921,00	295 921,00
1321	Etats et établissements nationaux	42 000,00	56 550,00	56 550,00
1322	Régions	42 000,00	60 086,00	60 086,00
1323	Départements	42 000,00	49 500,00	49 500,00
13251	GFP de rattachement	192 592,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels		25 000,00	25 000,00
1328	Autres		21 835,00	21 835,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	203 300,00	78 550,00	78 550,00
1342	Amendes de Police	4 000,00	4 400,00	4 400,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	400 000,00	200 000,00	200 000,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	200 000,00	200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		925 892,00	495 921,00	495 921,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	417 822,00	575 789,00	575 789,00
10222	FCTVA	38 000,00	183 000,00	183 000,00
10226	Taxe d'aménagement	54 148,00	54 500,00	54 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	325 674,00	338 289,00	338 289,00
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	83 000,00		
Total des recettes financières		500 822,00	575 789,00	575 789,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 426 714,00	1 071 710,00	1 071 710,00
021	Virement de la section de fonctionnemen	502 667,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	20 100,00	15 162,00	15 162,00
28031	Frais d'études	3 300,00	3 300,00	3 300,00
28041512	Bâtiments et installations	6 176,00	6 176,00	6 176,00
28041582	Bâtiments et installations	6 911,00		
2804172	Bâtiments et installations	3 713,00	5 686,00	5 686,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		522 767,00	465 162,00	465 162,00
041	Opérations patrimoniales	1 500,00		
2031	Frais d'études	1 500,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		524 267,00	465 162,00	465 162,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	1 950 981,00	1 536 872,00	1 536 872,00
				+
	RESTES A REALISER N-1			299 992,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 836 864,00

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31

LIBELLE : MATERIEL

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 119 345,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (205,2051,208)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			119 345,00
2182	Matériel de transport					40 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles Autres (21316,21578,2158,2184,21882,218					59 345,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
	Autres (23134)					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 975,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	11 975,00
1328	Autres		11 975,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-107 370,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : ACHAT TERRAINS ET IMMEUBLES

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 30 000,00			b 70 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		30 000,00			70 000,00
2111	Terrains nus Autres (2117,2138)		30 000,00			70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 33
LIBELLE : VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 2 300,00			b 29 440,00
20	Immobilisations incorporelles		2 300,00			9 700,00
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c		2 300,00			9 700,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			18 240,00
2152	Installations de voirie Autres (2113,2116,2121,2128,2151,21538,					18 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			1 500,00
2315	Installation, matériel et outillage technique Autres (2312,2313,23131,23151)		0,00			1 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-31 740,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 36

LIBELLE : BATIMENTS DIVERS

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 196 500,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (2031)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			10 000,00
20422	Bâtiments et installations					10 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			30 000,00
21318	Autres bâtiments publics Autres (21312,21316,2132,2138)					30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			156 500,00
2313	Constructions Autres (2312,23131,23134,2315)		0,00			156 500,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 37 820,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	37 820,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		37 820,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoins de financement si négatif	-158 680,00
--	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 53**LIBELLE : ECO-QUARTIER**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 31 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (202)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			31 000,00
2041512	Bâtiments et installations					31 000,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
	Autres (2111)					
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-31 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65

LIBELLE : DEFENCE EXTERIEURE CONTRE INCENDIE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 30 000,00			b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		30 000,00			0,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c		30 000,00			
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66

LIBELLE : REHABILITATION MAISON ROIGT

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 13 400,00			b 282 800,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			38 400,00
2031	Frais d'études					36 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles					2 400,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
	Autres (2138)					
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		13 400,00			244 400,00
2313	Constructions		13 400,00			244 400,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 68 400,00	d 171 136,00
13	Subventions d'investissement reçues	68 400,00	171 136,00
1321	Etats et établissements nationaux		56 550,00
1322	Régions		60 086,00
1323	Départements		49 500,00
13251	GFP de rattachement	60 000,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels		5 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	8 400,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-56 664,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 69

LIBELLE : TRAVAUX EGLISE

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 0,00			b 132 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			132 000,00
21318	Autres bâtiments publics					132 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 50 590,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	50 590,00
1328	Autres		9 860,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		40 730,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-81 410,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71**LIBELLE : TRAVAUX PLACE BELOT**

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 311 000,00			b 42 100,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
	Autres (2031)					
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		311 000,00			42 100,00
2315	Installation, matériel et outillage technique Autres (2313)		311 000,00			42 100,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 200 592,00	d 104 400,00
13	Subventions d'investissement reçues	200 592,00	4 400,00
13251	GFP de rattachement	107 592,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	93 000,00	
1342	Amendes de Police		4 400,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 108,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : TRAVAUX PLACE GAMBETTA

Chap. / Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/2022	Restes à réaliser 2021 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a 106 780,00			b 61 400,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		96 600,00			5 400,00
2041512	Bâtiments et installations		96 600,00			5 400,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		10 180,00			56 000,00
2315	Installation, matériel et outillage technique		10 180,00			56 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2021	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 31 000,00	d 120 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	31 000,00	20 000,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		20 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	31 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-17 180,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 01/01/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 627 000,00									
1641 Emprunts en euros					2 627 000,00									
00049747539-1	CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE	13/05/2008		01/12/2008	607 000,00	F		4,41	4,41	EUR	T	P	N	A-1
0421 0071833 01-2010	BCME	10/05/2010		30/08/2010	600 000,00	F		3,71	3,71	EUR	T	P	N	A-1
131146G	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE	14/06/2021		01/12/2021	300 000,00	F		0,98	0,98	EUR	T	P	N	A-1
27093635-1	CREDIT AGRICOLE DE LOT & GNE	23/07/2007		05/01/2008	100 000,00	F		4,26	4,26	EUR	T	P	N	A-1
9036888-1	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	14/05/2012		05/07/2013	120 000,00	F		4,50	4,50	EUR	A	P	N	A-1
MON502716EUR/0502974	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	09/02/2015		01/08/2015	500 000,00	F		2,09	2,09	EUR	T	P	N	A-1
MON520649EUR/0521498	LA BANQUE POSTALE	09/04/2018		01/09/2018	200 000,00	F		1,37	1,37	EUR	T	P	N	A-1
MON527300EUR	LA BANQUE POSTALE	03/06/2019		01/11/2019	200 000,00	F		1,30	1,30	EUR	T	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL					2 627 000,00									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 614 131,07					145 347,58	38 662,73		
1641 Emprunts en euros				1 614 131,07					145 347,58	38 662,73		
00049747539-1	N			266 319,09	6,91	F		4,41	34 656,66	11 176,78		
0421 0071833 01-2010	N			309 537,92	8,65	F		3,71	31 578,79	11 047,89		
131146G	N			296 600,93	19,92	F		0,98	13 679,76	2 856,52		
27093635-1	N			8 820,20	1,00	F		4,26	8 820,20	236,09		
9036888-1	N			36 176,23	3,50	F		4,50	11 532,01	1 627,93		
MON502716EUR/0502974	N			359 739,15	13,58	F		2,09	23 315,67	7 336,61		
MON520649EUR/0521498	N			156 934,08	11,66	F		1,37	12 687,96	2 085,00		
MON527300EUR	N			180 003,47	17,83	F		1,30	9 076,53	2 295,91		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
TOTAL GENERAL				1 614 131,07					145 347,58	38 662,73		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2022											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2022	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2022 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2022 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	8					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 614 131,07					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2022 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2022	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)														
Néant														
Taux variable simple (total)														
Néant														
Taux complexe (total) (2)														
Néant														
Total														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2022 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
Dettes pour subvention équipement éco quartier	92 631,27	30 877,09	61 754,18

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	FOND DE CONCOURS SDIS 2019	5
Linéaire	FRAIS SCHEMA ASSAINISSEMENT 2018 2022	4
Linéaire	SUBV INV ECO QUARTIER 2015 2025	7

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2022	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		203 998,00	203 998,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		145 348,00	145 348,00
1641	Emprunts en euros	145 348,00	145 348,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		58 650,00	58 650,00
10226	Taxe d'aménagement	12 500,00	12 500,00
020	Dépenses imprévues	46 150,00	46 150,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	203 998,00	493 480,00	144 801,00	842 279,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		702 662,00	III 702 662,00
Ressources propres externes de l'année (a)		237 500,00	237 500,00
10222	FCTVA	183 000,00	183 000,00
10226	Taxe d'aménagement	54 500,00	54 500,00
Ressources propres internes (b)(2)		465 162,00	465 162,00
28031	Frais d'études	3 300,00	3 300,00
2804151	Bâtiments et installations	6 176,00	6 176,00
2804172	Bâtiments et installations	5 686,00	5 686,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	702 662,00	299 992,00		338 289,00	1 340 943,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 842 279,00
Ressources propres disponibles	IV 1 340 943,00
Solde	V = IV - II (6) 498 664,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :	Intitulé de l'op. :	Date de délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2022 (2)	Restes à réaliser 2021 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)					
NEANT					
RECETTES (b)					
NEANT					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de repris anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2022
	Année	Profil				
Totaux des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					45 971,00	41 569,08
CILIOPEE HABITAT	2019	P	AMELIORATION HABITAT	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	45 971,00	41 569,08
Totaux des emprunts contractés pour les opérations de logement aidées par l'Etat					285 009,84	126 423,15
LOGIS 47	1999	P	LOGEMENTS LOGIS 47	Organisme prêteur inconnu	285 009,84	126 423,15
Totaux généraux					330 980,84	167 992,23

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
										561,18	1 527,91
22	Annuelle	F		1,35	F		1,35	A-1		561,18	1 527,91
										2 591,67	10 474,67
12	Annuelle	F		4,80	F		4,80	A-1		2 591,67	10 474,67
										3 152,85	12 002,58

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	15 155,43
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	184 010,31
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	199 165,74
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 477 048,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	8,04

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2023	2024	2025	2026	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2022	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés				330 980,84	176 558,83	15 155,43
	* Au profit d'organismes publics				285 009,84	134 103,99	13 066,34
1999	LOGEMENTS	LOGIS 47	35	Annuelle	285 009,84	134 103,99	13 066,34
	* Au profit d'organismes privés (1)				45 971,00	42 454,84	2 089,09
1998	LOGEMENTS	CILIOPEE HABITAT	25	Annuelle	45 971,00	42 454,84	2 089,09
	Total				330 980,84	176 558,83	15 155,43

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2022 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2022. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2022	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
65548	Autres contributions				75 016,00
	SUBVENTION COMMUNE		SIVU CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONN	Collectivité territ	4 266,00
	COTISATION ANNUELLE ET TRAVAUX		TERRITOIRE D'ENERGIE LOT ET GARONNE	Collectivité territ	70 750,00
657401	Banque alimentaire				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		BANQUE ALIMENTAIRE DU LOT ET GARONNE	Association	100,00
657403	Centre de secours sainte bazeille				1 220,00
	SUBVENTION COMMUNE		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 220,00
657406	Foyer fraternel sainte bazeille				180,00
	SUBVENTION COMMUNE		FOYER FRATERNEL DU 3EME AGE	Association	180,00
657407	Gerbe d'or sainte bazeille				180,00
	SUBVENTION COMMUNE		GERBE D'OR	Association	180,00
657408	Karate club				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		KARATE CLUB	Association	300,00
657409	Gardon bazeillais				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		GARDON BAZEILLAIS	Association	150,00
657410	Rugby club bazeillais				3 600,00
	SUBVENTION COMMUNE		RUGBY CLUB BAZEILLAIS	Association	3 600,00
657411	Union sportive bazeillaise				3 100,00
	SUBVENTION COMMUNE		UNION SPORTIVE BAZEILLAISE	Association	3 100,00
657413	Groupe archeologique ste bazeille				1 400,00
	SUBVENTION COMMUNE		MUSEE MUNICIPAL D'ARCHEOLOGIE	Association	1 400,00
657415	Societe de chasse sainte bazeille				240,00
	SUBVENTION COMMUNE		SOCIETE DE CHASSE	Association	240,00
657416	Union musicale marmande				100,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		UNION MUSICALE MARMANDE	Association	100,00
657417	Insième				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		INSIEME (ASSOCIATION COMITE DE JUMELAG	Association	150,00
657418	Groupe féminin sainte bazeille				110,00
	SUBVENTION COMMUNE		GROUPE FEMININ	Association	110,00
657419	Cyclo touristes sainte bazeille				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		CYCLOTOURISTE BAZEILLAIS	Association	150,00
657420	Maison familiale rurale sainte bazeille				760,00
	SUBVENTION COMMUNE		MAISON FAMILIALE RURALE	Association	760,00
657421	Centre de transfusion sanguine				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		CENTRE TRANSFUSION SANGUINE	Association	50,00
657422	Etoile cycliste sainte bazeille				600,00
	SUBVENTION COMMUNE		ETOILE CYCLISTE BAZEILLAISE	Association	600,00
657423	Syndicat agricole sainte bazeille				140,00
	SUBVENTION COMMUNE		SYNDICAT PAYSAN	Association	140,00
657424	Association donneurs de sang ste bazeil				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASS DONNEURS DE SANG	Association	150,00
657425	C.a.t.m sainte bazeille				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		ACPG CATM (STE BAZEILLE)	Association	100,00
657427	Judo club bazeillais				600,00
	SUBVENTION COMMUNE		JUDO CLUB BAZEILLAIS	Association	600,00
657428	Association parents d'eleves ste bazeill				100,00
	SUBVENTION COMMUNE		AAPE STE BAZEILLE	Association	100,00
657429	Tennis sainte bazeille				1 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		PASSING SHOT BAZEILLAIS	Association	1 000,00
657430	Souvenir francais				50,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		SOUVENIR FRANCAIS	Association	50,00
657431	Asociation AFMD				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASSOCIATION AFMD	Association	150,00
657432	Les archers de l'oustau				200,00
	SUBVENTION COMMUNE		LES ARCHERS DE L'OUSTAU	Association	200,00
657434	Petanque bazeillaise				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PETANQUE STE BAZEILLE	Association	150,00
657435	Brioche et cellulite				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		BRIOCHE ET CELLULITE	Association	150,00
657436	Basket				2 100,00
	SUBVENTION COMMUNE		BASKET BALL BAZEILLAIS	Association	2 100,00
657437	Arti- sports				1 000,00
	SUBVENTION COMMUNE		ARTI-SPORTS	Association	1 000,00
657441	Aikido				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		AIKIDO	Association	300,00
657442	Adot 47				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		ADOT 47	Association	50,00
657443	U.c.a.b.				500,00
	SUBVENTION COMMUNE		UCAB	Association	500,00
657444	Cibiste bazeillais				200,00
	SUBVENTION COMMUNE		AMICALE CIBISTE BAZEILLAIS	Association	200,00
657445	Pecheurs à la mouche				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PECHEURS A LA MOUCHE	Association	150,00
657446	Associations culture et loisirs				1 150,00
	SUBVENTION COMMUNE		ASS CULTURE & LOISIRS	Association	1 150,00
657447	Foire à la fraise assoc. culture et loisirs				3 000,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	SUBVENTION COMMUNE		ASS CULTURE & LOISIRS	Association	3 000,00
657450	Ju Jitsu				300,00
	SUBVENTION COMMUNE		JU JITSU	Association	300,00
657453	Subvention 1/4 cotisation mutuelle pompiers				4 348,00
	1/4 COTISATION MUTUELLE POMPIERS		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	4 348,00
657455	Anacr				50,00
	SUBVENTION COMMUNE		ANACR	Association	50,00
657456	Prana yoga				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		PRANA YOGA	Association	150,00
657460	Bazidanse				150,00
	SUBVENTION COMMUNE		BAZIDANSE	Association	150,00
657461	Cabinet medical				500,00
	SUBVENTION COMMUNE		CABINET MEDICAL	Association	500,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2022	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2022)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2022) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2022 (2)	Restes à financer de l'exercice 2023	Restes à financer (exercices au-delà de 2023)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : FONDS LEADER ETUDE MAISON ROIGT - TX PLACEGAMBETTA			
Reste à employer au 01/01/2022 :			25 000,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1327	Budget communautaire et fonds structurels	25 000,00
Total Recettes :			25 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
13	1327	Budget communautaire et fonds structurels	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2022 :			50 000,00

TOTAL Reste à employer au 01/01/2022 :		25 000,00
TOTAL Recettes	25 000,00	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/2022 :		50 000,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00		1,00			
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00			
ADMINISTRATIVE		3,00	2,00	5,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	2,00	1,00	3,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
TECHNIQUE		15,00	5,00	20,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	3,00	5,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	7,00	1,00	8,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	1,00	4,00			
AGENT DE MAITRISE	C	3,00		3,00			
SOCIAL		2,00		2,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C	2,00		2,00			
CULTUREL			1,00	1,00			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C		1,00	1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL (sauf a)		20,00	8,00	28,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2022	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT D'EXÉCUTION (ESPACES VERTS)		TECH	1310.39		A	A / Autres
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres 22/12/2014	LEO LAGRANGE	ASSOCIATION		92 900,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL DE GARONNE	19/10/1998	Fiscalisé	
Autres organismes de regroupement			
CHENIL DEPARTEMENTAL		Nbre Habitants	4 266,00
SYNDICAT DEPARTEMENTAL ELECTRIFICATION		Forfait	11 752,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS	MARPA	28/06/1993	28/06/1993		
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Régie à seule autonomie financière	IRRIGATION					X
Lotissement	NEANT					
Service social et médico-social	MARPA	28/06/1993	28/06/1993			

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.			C3.1 C3.2 C3.3 C3.4	
service médical	centre des santé Ste Bazeille	19/05/2020	32/2020 08/06/2020	cabinet médical

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2021	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2021 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2021 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	3 355 000,000	5,304 %	48,530 %	0,000 %	1 628 182,000	5,304 %
TFPNB	100 600,000	5,895 %	120,940 %	0,000 %	121 666,000	5,895 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	3 455 600,000	5,322 %			1 749 848,000	5,345 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

<p>Présenté par le Maire , A SAINTE BAZEILLE, le 04/04/2022 le Maire , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A SAINTE BAZEILLE, le 04/04/2022</p>	<p>Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents: Nombre de suffrages exprimés : VOTES - Pour : Contre : Abstentions :</p> <p>Date de convocation : 29/03/2022</p> <p style="text-align: right;">Les membres du Conseil Municipal,</p>
<p>Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous - Préfecture, le 05/04/2022, et de la publication le 05/04/2022</p> <p style="text-align: center;">A SAINTE BAZEILLE, le 05/04/2022</p>	